

No 1.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 18 JANVIER 1917.

Aujourd'hui étant le jour pour lequel le Parlement est convoqué par une Proclamation du Gouverneur général pour l'expédition des affaires, et les membres de la Chambre étant réunis;

Le greffier communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 15 janvier 1917.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le juge en chef du Canada, en sa qualité de député du Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, pour ouvrir la session du Parlement du Canada, le jeudi, 18 janvier, à 3 p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. G. HENDERSON, lieutenant-colonel,

Secrétaire du Gouverneur général.

Au greffier
de la Chambre des Communes.

Un message est remis par le lieutenant-colonel Ernest J. Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire:—

Messieurs de la Chambre des Communes:

Le juge en chef du Canada, en sa qualité de député du Gouverneur, désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.